

COMPTE-RENDU réunion du comité directeur SOE

1^{er} octobre 2010

Présents : Alexandre C, Patrice C, Olivier Q, Nicolas C, Arnaud G, Stéphanie C, Renaud M, Adrien D, Marion S, Thierry O, Sandrine R, Frédéric B, Caroline F.

Excusé : Emmanuel P

- **Election du bureau**

Président : Alexandre C

Vice-président : Olivier Q

Secrétaire : Caroline F

Trésorier : Frédéric B

- **Répartition des tâches**

Site internet : Frédéric B

Journal du club (3 numéros par saison) : Olivier Q (rédaction) ; Marion S (mise en page) ; Arnaud G (photos)

Ouverture de voies : Thierry O

Compétitions : Sandrine R

Saint Maximin, Le Larris : Patrice C

Sorties : chaque sortie aura son organisateur et responsable. Un affichage (forum et SAE) permettra aux licenciés de savoir à qui s'adresser. Frédéric se charge de mettre en ligne sur le site du club des documents pour aider à l'organisation des sorties (déclaration, règles...)

- **Raid de Villers Saint Paul**

la mairie de Villers sollicite le club pour encadrer les concurrents. Le club ne souhaite pas encadrer l'activité escalade dans son format actuel (épreuve de vitesse posant des problèmes de sécurité). L'organisateur nous demande de l'aider pour changer la nature de l'épreuve.

Thierry propose des épreuves ne nécessitant pas l'assurance. (épreuve de jeté avec un départ au pied du mur, épreuve de résistance et d'équilibre). Dans ces trois épreuves, la participation de SOE n'est plus indispensable.

- **Challenge du club : 11 novembre 2010**

Olivier a besoin de volontaires pour mettre en place le challenge (notamment la structure bloc).

Montage prévu : dimanche 7 novembre (une demi-journée)

Démontage : jeudi 11 au soir. (3 heures)

La majorité des membres du comité directeur sera présente.

- **Saint Maximin**

La grande fréquentation du site amène SOE à confier la gestion du site à la FFME.

Nous prévoyons de demander au CD FFME 60 de signer une convention avec la mairie de Saint Maximin.

Dans ce cadre, il est nécessaire de revoir l'équipement du site. Le système Moulinox ne fait pas partie des normes fédérales. Il semble préférable d'équiper le site de double wichards (norme SAE).

Frédéric va appeler la FFME pour avoir des conseils.

Nicolas se charge de demander des devis pour équiper le site. (Fixe, Vieux Campeur, Petzl).

Nous discutons de l'équipement des voies qui sont actuellement non équipées.

Ces achats seraient effectués par le CD FFME. La nouvelle convention pourrait déterminer un partage des financements avec la mairie.

Patrice, Nicolas, Thierry et Alexandre se chargent de la gestion du Larris.

- **Club de Coye la Forêt**

Rappels des faits : un club créé au printemps 2010 (Club Escalade Cantilienne et Montagne) grimpe au Larris le samedi après-midi. Ce club est venu grimper sur la SAE de Chantilly quelques fois à cause du mauvais temps. La situation a été très confuse entre la mairie de Chantilly, SOE et le club de Coye.

Ce club nous demande aujourd'hui de pouvoir grimper régulièrement le samedi en cas de mauvais temps sur la SAE de Chantilly (ce qui sera fréquent l'hiver). Ce club ne dispose pas de SAE.

Olivier a contacté la mairie de Chantilly pour connaître leur position : la mairie laisse SOE décider.

SOE a décidé de ne pas octroyer de créneau à ce club.

- **Modification des statuts**

SOE devra modifier ses statuts lors de sa prochaine assemblée générale. Il doit y être précisé que tous les adhérents d'un club affilié à la FFME doivent être licenciés à la FFME.

D'ici là, le président s'engage à licencier à la FFME l'ensemble des adhérents à SOE.

- **Ecole d'escalade du vendredi**

Il est décidé que les jeunes qui grimpent le vendredi sous la responsabilité d'Olivier devront s'acquitter de la somme de 50 euros (comme pour les deux autres écoles).

Thierry est surpris d'apprendre que le club « indemnise » ses initiateurs. Pour la saison 2009-2010 les initiateurs ont reçu un bon d'achat de 100 euros au Vieux Campeur.

Pour la saison 2008-2009 leur licence a été remboursée.

Ce système de fonctionnement peut-être débattu à nouveau.

Olivier déclare ne pas vouloir bénéficier de cette indemnisation.

Thierry fait remarquer que les enfants inscrits en école d'escalade paient plus cher que les adultes.

Olivier rappelle que ceci a été mis en place afin d'acheter du matériel pour les écoles (baudriers et casques). Ce dispositif avait également pour but de limiter les inscriptions d'enfants peu motivés.

- **Grimpe des mineurs**

Comment décider de l'autonomie d'un grimpeur mineur ? Nous proposons de demander le passeport orange aux enfants souhaitent grimper sur les créneaux autonomes.

- **Voyage avec mineurs**

A partir de 7 mineurs les contraintes d'organisation sont trop importantes pour SOE. Nous rappelons que nous ne pourrions emmener plus de 6 mineurs lors des voyages.

- **Nogent sur Oise SAE Marie Curie**

Il n'est prévu dans l'immédiat de changer les cadenas. En revanche il faudra sans doute faire refaire des clés. Michel et Marie possèdent des clés qu'ils devraient confier aux nouveaux responsables de créneaux.

Olivier prend contact avec notre interlocuteur au lycée pour changer les cordes.

- **Idée : grimpe en tête à Chantilly**

Une fois par mois la grimpe se ferait uniquement en tête à la SAE de Chantilly. (jeudi soir)

- **Boîte postale.**

Afin d'assurer un meilleur suivi du courrier lorsque les coordonnées du président changent, il est proposé de mettre en place une boîte postale. Frédéric demande un devis auprès de La Poste.

Olivier demande au principal du collège de Chantilly s'il est possible d'adresser les courriers du club au collège.

- **Responsables de créneaux.**

Thierry précise qu'en cas d'accident, c'est la personne, présente sur place et reconnue la plus compétente, qui est responsable. Cette responsabilité se reporte ensuite sur le président. Cependant, il serait préférable d'avertir les responsables de créneaux que leur tâche ne consiste pas seulement à ouvrir et fermer les cadenas. (→ Modification éventuelle du document précisant le rôle du responsable de créneau - rappel sur les règles de sécurité).

Tout grimpeur doit intervenir quand il constate une pratique de l'escalade mettant en cause les règles de sécurité, voir doc. FFME).

- **Calendrier des réunions du comité directeur**

Jeudi 21 octobre 19h30 (plus spécifiquement pour la préparation du challenge du 11 novembre et l'équipement du site de La Tranchée)

Vendredi 14 janvier (préparation du stage et compétition) : 19h00

Vendredi 6 mai 19h00